

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légal et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 552

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

440 375 053 RCS Grenoble.

RHONE ALPES ELEVATION.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 550000.00 EUR.

Adresse : Zone artisanale Du Pré de l'Orme, 38760 Varcès-Allières-et-Risset.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : HONE ALPES ELEVATION Société par actions simplifiée au capital de 550 000 euros Siège social : Zone d'Activité du Pré de l'Orme, 38760 VARCÈS ALLIERES ET RISSET 440 375 053 RCS GRENOBLE RAE LIFT Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros Siège social : Zone d'Activité du Pré de l'Orme, 38760 VARCÈS ALLIERES ET RISSET 814 467 643 RCS GRENOBLE. AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE « RAE LIFT » PAR « RHONE ALPES ELEVATION » 1. Evaluation de l'actif et du passif de « RAE LIFT » dont la transmission à « RHONE ALPES ELEVATION » est prévue : – Montant de l'actif : 1 361 238 euros. – Montant du passif : 331 807 euros. 2. La totalité des titres des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société CLOVER (848 975 918 RCS VALENCIENNES), il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3. Ladite fusion prendra effet comptablement et fiscalement au 01/01/2024. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société RAE LIFT depuis le 01/01/2024 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société RHONE ALPES ELEVATION. La société RAE LIFT sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. 4. Dépôt du projet de fusion : Le projet de fusion établi le 25 juin 2024 a été déposé le 26 juin 2024, au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce de GRENOBLE. 5. Les créanciers des sociétés fusionnantes dont la créance est antérieure au présent avis peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis. Pour avis..